

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 15 février 2017 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/17.02/WG

Présents: VZF: Tomas CASSIMAN.
FFBN: Billy WILLIAMS.
Wouter GEORGES, secrétaire-général.

Excusé: Freddy HOSTE (VZF)

1. Approbation procès-verbal CDWP dd. 03.01.2017

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. Composition CDWP

La FRBN n'a toujours reçu aucune candidature écrite pour les postes vacants (1 membre effectif FFBN et 1 membre réserve par fédération régionale).

Après contact avec W. GEORGES, l'ancien arbitre WP (inter)national Stéphane DIEU a annoncé par écrit qu'il n'a jamais eu l'intention de présenter sa candidature.

B. WILLIAMS soumettra ce point au Comité WP FFBN pour discussion ultérieure.

3. Courrier: nihil.

4. Examen rapports arbitres

4.1. Match 547/SD LAQUA – ENT BXL du 29/01/2017: rapport arbitre VAN PUYVELDE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre J. VAN PUYVELDE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour la joueuse **Christelle TIMPERMAN (ENT BXL)** pour carte rouge (catégorie 2 * mauvaise conduite et violence verbale). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.2. Match 263/SH II RES AZSC B – HZS du 27/01/2017: rapport arbitre ZWART

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre M. ZWART.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** de toutes fonctions officielles pour le coach **Sven VANDENHOUDT (HZS)** pour carte rouge (catégorie 2 * violence verbale envers l'arbitre).

Vu sa récidive de carte rouge, la personne concernée est convoqué à comparaître devant la Commission de Discipline WP.

Est invité et présent à la séance : coach **Sven VANDENHOUDT (HZS)**.

Après avoir entendu Sven VANDENHOUDT,
qui a donné des précisions additionnelles sur les circonstances de cet incident ;
qui a partiellement contesté les faits tels que présentés et décrits par l'arbitre ;

la Commission de Discipline décide après délibération d'infliger une suspension supplémentaire de **1 journée** de toutes fonctions officielles au **coach Sven VANDENHOUDT (HZS)** vu sa récidive de carte rouge.

Frais : à charge de **HZS**.

4.3. Match 417/U17 KWK – DM du 03/02/2017: rapport arbitre LAMONTAGNE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre JF. LAMONTAGNE.

La Commission de Discipline examine la lettre extensive ainsi que le contenu du rapport de l'arbitre LAMONTAGNE.
La Commission de Discipline regrette l'attitude et le comportement du spectateur G. GEANTA (KWK).

Mais dans ce cas présent la Commission de Discipline ne sait pas infliger ou imposer des sanctions (automatiques) à l'égard du spectateur concerné. Toutefois ce rapport et cet incident seront utilisés comme éléments aggravants par la Commission de Discipline dans le cas où une fois de plus G. GEANTA se comporterait mal pendant un match en fonction officielle.

4.4. Match 700/U17 ZNA – SVDE du 11/02/2017

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et de la demande écrite de P. LEDENT à ce sujet.
L'arbitre DESCHUYTTER n'a pas (encore) rédigé ni introduit un rapport.

Pour le moment la Commission de Discipline ne sait donc ni confirmer une sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Julien MATTENS (SVDE)** ni déterminer définitivement l'éventuelle récidive de mauvaise conduite ou violence verbale pour carte rouge (OUT DEF ou carte rouge CAT. 2).

W. GEORGES demandera des précisions supplémentaires auprès de l'arbitre concerné en vue d'une évaluation correcte et une sanction adéquate par rapport à cette affaire.

5. Divers: néant.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
MARDI 14 MARS 2017 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES